



SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

Votre magazine d'infos



Bulletin semestriel N°63 : juin 2021

CME

Des idées et des projets

Cadre de vie

Les ateliers municipaux

Solidarité

On vaccine

Finances

Bilan 2020
& prévisions 2021

Focus

Découvrez une entreprise :
Dalkia

Au fil du temps

Saint Orthaire

Associations

Vivement la reprise



Bulletin municipal d'informations
www.saint-andre-sur-orne.com



Edito	2
Infos Municipales	3-5
Le CME Conseil Municipal Enfants	6
Territoires & cadre de vie Les ateliers municipaux	7
Social & Solidarité On vaccine	8-9
Finances Bilan 2021 & prévisions 2021	10-11
Au fil du temps Saint Orthaire	12-13
Focus Découvrez l'entreprise Dalkia	14
Local jeunes	15
Services : Accueil enfants & bibliothèque	16-17
Associations culture et loisirs	18-20
Associations sportives	21-22
Formalités & contacts	23
Agenda	24

Directeur de publication : Christian Delbruel
 Conception et mise en page : Jean-Marc Babé et Etienne Liénard avec les membres de la commission communication.
 Imprimé par NII - Colombelles
 Nombre d'exemplaires : 850
 Dépôt légal : Mairie de St-André - Place F. Mitterrand 14320 Saint-André-sur-Orne
 02 31 79 81 27 - www.saint-andre-sur-orne.com
 Les articles sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.

Édito : le mot du maire



Chères Saint-Andréennes,
 Chers Saint-Andréens,

La date du 19 mai a été vécue avec bonheur par tous les Français.

La réouverture des magasins, des cafés et des restaurants, même avec des conditions encore restrictives, a redonné confiance en l'avenir.

Les commerces ont retrouvé leur activité, les activités sportives et culturelles ont pu recommencer, la vie va enfin reprendre son cours normal. Depuis la fin juin, il n'y a quasiment plus de restrictions.

Toutefois il faut avoir conscience que la situation sanitaire reste fragile et que tant que la vaccination n'a pas protégé suffisamment de personnes, le risque d'un nouvel épisode de la pandémie n'est pas encore totalement écarté. Dans la période de vacances qui commence, avec le soleil et la légitime envie de "rattraper le temps perdu", la prudence et le respect des mesures préconisées sont nécessaires.

Le CCAS et sa Présidente se sont employés pour que la vaccination de nos Seniors soit facilitée. Ainsi, notre taux de vaccination est très bon. Nous pouvons les remercier pour cette action volontaire au bénéfice de tous les habitants.


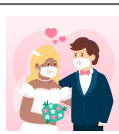

Quand ce bulletin arrivera dans vos boîtes à lettres, il n'y aura plus de mesures sanitaires restrictives, la vie en société va reprendre avec tout le côté convivial qui a tant manqué.

En effet, nous avons été contraints d'annuler plusieurs manifestations comme la fête des voisins et la fête de la musique pour ne citer que les dernières. Nous espérons que pour la fin de l'année, la situation reste bonne et que nous pourrons assurer la fête de la commune, le repas des Anciens et l'arbre de Noël pour les enfants.

Vous trouverez, comme vous en avez l'habitude, un résumé des actions menées par la municipalité au cours du 1er semestre 2021 ainsi que celui des associations bien qu'elles n'aient pas pu fonctionner pleinement. Qu'elles soient elles aussi remerciées pour leur actions menées malgré les restrictions.

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.

Christian Delbruel

	Naissances		Mariages
CAROFF Arthur	26/12/2020		
CAILLON Irina	29/12/2020		
CRECEL AZE Ilana	06/01/2021		
HESSINI Kaïs	16/01/2021		
DUCHATELLE Quentin	18/01/2021		
CADIC Malo	24/01/2021		
LAROSE Asaël	31/01/2021		
			Décès
			EZIDI Mohamed - LEMERAY Emilie 06/02/2021
			GOGNAT Thérèse 23/03/2021
			FOYER Jean 29/03/2021
			JEANNE Didier 01/04/2021
			LEREBOURG Joël 11/04/2021
			CHEREUL Jean-Philippe 30/04/2021

Bienvenue à Laurence



Nous souhaitons la bienvenue à Laurence Guesdon, nouvelle conseillère municipale qui a pris ses fonctions le 21 janvier 2021. Elle travaille notamment dans les commissions syndicales du collège et de la musique.

Commémorations du 8 mai 1945



Ce 8 mai, la France commémore le 76e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La capitulation de l'armée du Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.

Comme l'année dernière, compte tenu de la situation sanitaire, les commémorations se sont déroulées en comité restreint et se sont limitées à un dépôt de gerbe ainsi qu'à la lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Les représentants des anciens combattants, les maires de Saint-André-sur-Orne et Saint-Martin-de-Fontenay ainsi que quelques élus et habitants des communes se sont retrouvés sur les monuments de Verrières, Saint-Martin-de-Fontenay, Etavaux et Saint-André-sur-Orne.

Actions du conseil municipal

- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Le conseil municipal de Saint-André-sur-Orne a lancé son action d'aide à l'achat d'un VAE au cours du mois de mars. Une somme minimale est octroyée à tous les foyers sur présentation d'une facture prouvant l'achat chez un vendeur implanté sur le territoire de Caen la mer. Cette somme peut être revalorisée en fonction du quotient familial, selon le tableau suivant :

QF (€)	% max du prix du vélo	Plafond de l'aide (€)
0 - 620	50	500
621 - 920	40	400
921 - 1200	30	300
> 1200	12,5	150

10k€ ont été budgétisés en 2021 pour cette action

A ce jour, la mairie a reçu et honoré 9 demandes

Une seule demande est prise en compte / famille / année

Le règlement complet et le dossier de demande sont téléchargeables sur le site internet de la mairie :

<https://www.saint-andre-sur-orne.com/actualite/aide-achat-velo-electrique/89>

- Distribution oeufs de Pâques

En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle chasse aux oeufs du lundi de Pâques a été annulée, mais la municipalité a décidé d'offrir un petit paquet d'oeufs à chaque enfant scolarisé de la commune : distribution le vendredi précédent en classe pour les enfants de l'école élémentaire, distribution à domicile pour les enfants de l'école maternelle. Un petit geste qui a fait plaisir !



MAISON DE L'HABITAT

L'équipe de la Maison de l'habitat est à la disposition de la population de la Communauté urbaine de Caen la mer pour conseiller, informer et orienter sur toutes les questions en matière de logement :

- location
- logement social
- accession à la propriété
- rénovation de l'habitat
- conseil sur les aides financières à la rénovation

La Maison de l'habitat est, depuis le 1 janvier 2021, l'Espace Conseil FAIRE de Caen la mer.

FAIRE (www.faire.gouv.fr), c'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos démarches de rénovation énergétique.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera dans votre projet.

Maison de l'habitat Caen la mer

16 rue Rosa Parks 14000 Caen

tél : 02 31 38 31 38

www.caenlamer.fr/habitat

RAMASSAGE SCOLAIRE

Le ramassage scolaire sera de nouveau opérationnel à la rentrée prochaine pour les enfants d'Etavaux qui fréquentent le collège Guy de Maupassant.

Ce service, mis en place par la Région, est conditionné à une distance minimum entre le domicile et le collège.

Pour la commune de Saint-André-sur-Orne, seuls les enfants du hameau d'Etavaux peuvent y prétendre car il n'y a pas assez de distance entre le bourg et l'établissement.



CIVISME

Sécurité aux abords des écoles

Respectons les limitations de vitesse et stationnons sur les places matérialisées ou sur la chaussée.

Les trottoirs sont réservés aux piétons !

DÉJECTIONS CANINES

Respectons notre cadre de vie !

Nous constatons tous les jours des déjections canines. Afin de préserver la qualité de notre environnement, les maîtres doivent ramasser les déjections de leur chien.



RE – DECOUVREZ VOTRE TERRITOIRE

Caen la mer offre à tous ses habitants un chèque loisirs de 10 € (dans la limite des stocks disponibles).

Réservez votre chèque loisirs de 10 € pour découvrir les musées, lieux historiques, sites de loisirs...

Rendez-vous sur le site www.caenlamer-tourisme.fr, rubrique "réserver" et la marche à suivre sera expliquée.



INFLUENZA AVIAIRE : la France de retour au niveau de risque « négligeable »

Comme plusieurs pays d'Europe, la France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) depuis la mi-novembre. La situation est maintenant stabilisée : depuis un mois, aucun nouveau foyer n'a été détecté en élevage ou basse-cour en France ni aucun cas dans la faune sauvage depuis le 3 mai. Le niveau de risque qui était considéré comme "élevé" depuis novembre 2020 est passé à "modéré" sur l'ensemble du territoire métropolitain le 23 avril. Il vient d'être abaissé au niveau "négligeable" le 28 mai. L'arrêté a été publié le 28 mai au Journal officiel.

Les mesures de sécurité sanitaire renforcées, parmi lesquelles figurait la claustration des oiseaux, sont ainsi levées sur l'ensemble du territoire. La quasi-totalité des zones de protection et des zones de surveillance mises en place pour lutter contre la diffusion du virus au plus fort de la crise ont également été levées.

Les mesures de prévention sanitaire générales restent toutefois toujours de mise et les professionnels tout comme les particuliers sont invités à les respecter.

Pour rappel, ce virus de l'influenza aviaire (H5N8) atteint exclusivement les oiseaux ; il n'est pas transmissible à l'Homme qui peut consommer en toute sécurité de la viande d'origine aviaire, des œufs, du foie gras et plus généralement tout produit alimentaire de volaille.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Depuis le 1er avril 2021, les jours de collecte des déchets ont changé.

- Ordures ménagères : **Lundi**
- Recyclables : **Mercredi** semaines impaires
- Déchets verts : **Mercredi** du 01 mars au 15 décembre

En cas de doute vous pouvez vous reporter au calendrier en dernière page de ce bulletin semestriel.

Vous trouverez également tous les détails sur le site de Caen la mer :

<https://caenlamer.fr/dechets-et-proprete-urbaine>



**T'étais pas au courant !!!
T'as pas PanneauPocket toi !!!
Télécharge le vite sur ton smartphone.
Tu recevras toutes les infos de la commune.**

PanneauPocket est une application d'alertes et d'informations. Les habitants reçoivent une notification instantanément sur leur portable, plus besoin de se déplacer, l'information vous arrive directement où que vous soyez. M. le Maire a un message important à vous transmettre, vous le recevez immédiatement sur votre téléphone. Pour être informé en temps réel, il suffit de télécharger l'application "PanneauPocket" sur Appstore ou Playstore puis de sélectionner Saint-André-sur-Orne.



PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté urbaine de Caen la mer a engagé des démarches pour se doter d'un projet de territoire

Une démarche volontaire et à l'initiative du territoire, pour bien connaître notre territoire, ses atouts mais aussi ses vulnérabilités au regard des évolutions et mutations à venir, pour définir une vision partagée de son avenir. Formalisée dans un document socle stratégique pour guider l'action de la Communauté et dessiner une feuille de route collective. Une double temporalité : celle du mandat pour éclairer et contribuer au Plan Pluriannuel d'Investissement, celle plus prospective de moyen et long termes .

Les bénéfices du Projet de territoire pour les communes

Une prise en compte des enjeux et spécificités des communes, un apport de connaissance pour éclairer les stratégies et actions communales, la capacité de se positionner dans l'espace communautaire, une plus grande cohérence entre les communes et l'intercommunalité. Une intercommunalité qui sera plus pertinente, plus efficace, plus cohérente, plus solidaire, plus dynamique et plus durable au profit des communes, des habitants et des acteurs socio-économiques.

Un projet pour tous, construit par tous, mais décidé par les élus

Les élus communaux, les élus communautaires, les services de Caen la mer, les habitants, le panel citoyen, le conseil de développement, les acteurs socio économiques, les chefs d'entreprises, des experts.

7 309 personnes, habitants et élus, ont répondu au questionnaire. Il a été analysé lors d'ateliers thématiques et territoriaux. Les élus de Saint André sur Orne ont participé à l'atelier du 26 mai dernier. Ce diagnostic va servir à élaborer le projet (d'autres ateliers sont prévus) qui devrait être terminé fin 2021.

Nous vous tiendrons informés des évolutions de cette démarche.



On flashe, ça marche !



Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne



Découvrez l'implication, la motivation et le dynamisme des élus du Conseil Municipal Enfants. Ils ont travaillé sur trois projets qu'ils vous présentent ci-dessous, un par commission.

Pour découvrir ou revoir la vidéo des vœux 2021 du CME lire le QR code ci-contre



Commission solidarité

Collecte de jouets : après avoir pris contact avec le CHU, les élus ne pourront pas collaborer avec le centre hospitalier car, au vu de la crise sanitaire, il n'accepte que des jouets neufs.

Les contacts avec le secours populaire et la croix rouge restent envisageables pour la réalisation de leur projet, mais cela ne pourra probablement aboutir que l'année prochaine.

Commission prévention

Espaces sans tabac : les élus souhaiteraient aménager de tels espaces dans la commune de Saint-André-sur-Orne. Ils ont pensé que ces espaces pourraient se situer aux abords des écoles, du stade, du skatepark et devant la micro-crèche.

Un rendez-vous, fixé avec une personne de la ligue contre le cancer, a dû être reporté à l'année prochaine. Cette réunion devrait permettre de répondre à leurs questions et initier un éventuel partenariat avec cette association.

En raison de la crise sanitaire, ce projet a donc aussi malheureusement pris du retard et il sera repris l'année prochaine pour sa finalisation.

Commission environnement

Ecolo-rando : les élus ont commencé à travailler sur l'animation qu'ils envisageaient pendant le parcours de l'écolo-rando. Au départ, ils souhaitaient visiter une ferme biologique pour sensibiliser sur l'agriculture biologique, mais la crise sanitaire n'a pas permis de le faire. L'écolo-rando a quand même eu lieu le samedi 05 juin et elle s'est super bien passée : pique-nique au stade (limité au CME) suivi d'un parcours d'environ 3,5 km avec un petit jeu. Environ 25 adultes (habitants et élus du conseil municipal adultes) ont participé à cette promenade "écologique" d'environ 2H00 dans quelques rues de Saint-André, en respectant au mieux les gestes barrières, sous le soleil et dans la bonne humeur.



Enfin, nous avons réussi à organiser un mercredi convivial : les élus ont travaillé le matin, puis ils ont pris un repas «kebab» au stade et ils ont participé à plein de jeux l'après-midi. Les enfants étaient ravis de cette journée.

Bravo à nos élus du conseil municipal enfants qui, malgré le contexte sanitaire, ne baissent pas les bras et s'arment de plein de courage pour accomplir leur mandat avec beaucoup de sérieux !

Les ateliers municipaux

Ils sont nos bras et nos jambes sur la commune, certains d'entre vous les connaissent depuis longtemps et vous les voyez tout au long de l'année en intervention pour votre confort. Leurs actions sont parfois méconnues, et ils nous paraissent important de faire un focus sur leurs actions.

Les ateliers municipaux situés dans la rue des Canadiens rassemblent en un seul lieu 2 équipes d'agents techniques, avec des rôles et fonctions différents, selon qu'ils soient employés par la Mairie, ou par la Communauté Urbaine de Caen La Mer.

Agents Municipaux

Mickaël et Franck sont les 2 agents en charge pour la commune de l'entretien des bâtiments et diverses tâches commandées par la Mairie. Ils réparent, rénovent, entretiennent les équipements de la commune afin d'en assurer la pérennité. Ils ont également un rôle logistique et sont sollicités lorsque des difficultés climatiques surviennent. (Orage, neige...)

Ils sont directement rattachés à la Mairie.

Ils nous accompagnent depuis 2014 pour Mickaël et 2018 pour Franck.



Stanislas - Mickaël - Jean-Pierre - Hugues



Agents de la Communauté Urbaine

Hugues, Nordine, Jean-Pierre sont quant à eux des agents de la communauté urbaine de Caen La Mer. Ils sont employés par la CU et affectés exclusivement à la commune de SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE. Auparavant employés communaux, ils ont été transférés en 2017 dans les services de la MEP (Mission Espace Public), dans la continuité du transfert de compétences entre la commune et la CU.

Ils sont notamment en charge de l'entretien des espaces verts, de la propreté, de l'entretien des voiries.

Leurs actions sont menées sur la commune et coordonnées par la Mairie.

Ils nous accompagnent depuis 1994 pour Nordine, 2010 pour Hugues et 2018 pour Jean-Pierre.

Sectorisation : Le transfert des compétences d'entretien des espaces verts, de propreté, d'entretien des voiries, à la CU va être complété cette année par la mise en place d'une « Sectorisation ».

Toutes les communes de Caen La Mer se sont regroupées en secteurs pour permettre une mutualisation de moyens humains et financiers. Le travail est en cours pour notre commune, afin de créer le secteur Sud. Ce secteur sera composé des communes de Fleury-sur-Orne, Iffs et Saint-André-sur-Orne.

Cette démarche a pour but de faciliter le fonctionnement des services techniques du territoire et d'en améliorer le maillage en bénéficiant de matériels, de compétences complémentaires entre les agents.

En somme nos 5 agents techniques mettent tout en œuvre pour garantir la qualité de vie sur la commune.

Aménagement rue des Canadiens

SÉCURITÉ. Une zone 30 élargie et de nouvelles sécurisations pour faire ralentir les véhicules

La municipalité de Saint-André-sur-Orne vient d'installer de nouveaux aménagements sur la rue des Canadiens pour faire ralentir les véhicules, qui circulent encore trop rapidement, malgré des travaux déjà réalisés l'automne dernier.

De nouveaux travaux concernant la sécurité dans la rue des Canadiens (RD89) viennent d'être réalisés à Saint-André-sur-Orne. En fin de semaine dernière, dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 avril, deux nouveaux aménagements ont été créés sur la route qui traverse le village, non loin du bar-tabac du bourg. Quatre places de stationnement ont vu le jour à cette occasion sur la chaussée. « Ces nouveaux aménagements visent à faire ralentir les véhicules qui passent encore trop vite », souffle le maire Christian Delbruel.

« Les incivilités perdurent »

Pourtant, en septembre et octobre 2020, la municipalité de Saint-André-sur-Orne avait déjà investi près de 80 000 euros pour sécuriser cet axe en modifiant quatre endroits de la rue des Canadiens. En effet, quatre écluses, avec ralentisseurs, avaient vu le jour. « Cela ne suffisait pas », peste Christian Delbruel. « Les incivilités sont tellement importantes ! »

Chaque jour, ce sont 4 000 véhicules qui empruntent cet axe passant qui permet de rejoindre Feugerolles-Bully d'un côté et Saint-Martin-de-

Fontenay de l'autre. « Les nouvelles écluses n'ont quasiment rien changé. Aux heures de pointe, cela fait ralentir les voitures, mais durant les heures creuses, les véhicules circulent encore trop vite ».

Jusqu'à 60 km/h de moyenne dans le village

Les relevés de vitesse effectués sur ce tronçon font état d'une vitesse moyenne de 60 km/h dans le sens descendant, alors qu'il existe des parties à 30 km/h. Les riverains ont donc de nouveau alerté le maire pour faire quelque chose. « Les incivilités perdurent, il fallait faire une retouche, que l'on a définie avec la Communauté urbaine Caen la mer et l'agence routière du Département ».

Un investissement peu onéreux, d'environ 5000 à 6000 euros, mais la municipalité espère qu'il portera enfin ses fruits. Pour compléter ces nouveaux aménagements, la zone 30 km/h de la rue des Canadiens va être élargie, pour être effective grossièrement entre le rond-point et juste avant le pont au-dessus de l'Orne, près de la voie verte. Grégory MAUCORPS



De nouveaux aménagements, avec quatre places de stationnement sur la chaussée, viennent d'être installés rue des Canadiens à Saint-André-sur-Orne pour faire ralentir les automobilistes.

Centre Communal d'Action Sociale :

CCAS COVID 19 qui secoue notre pays occasionne pour beaucoup de familles des difficultés économiques et sociales sans précédent.

Cette période que nous traversons fragilise encore plus les personnes en situation de précarité.

La priorité du CCAS est de vous venir en aide pour traverser ensemble ces difficultés.

Le CCAS peut vous attribuer des aides de secours (paiement des factures d'eau, de téléphone, d'électricité, de gaz, etc...). Il peut vous aider par le biais de bons alimentaires, d'aide à la cantine scolaire et /ou vous recommander par un courrier auprès d'associations comme Les Restos du Coeur à Mondeville, la Croix rouge Française à CAEN pour obtenir des colis.

Le CCAS peut aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux et vous aider à constituer les dossiers de demande d'aide financière ou toutes autres prestations auprès de différents organismes (CAF, CPAM, CARSAT, CONSEIL RÉGIONAL...).

Il peut également fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement (ASH) allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide au maintien à domicile (aides accordées par le Conseil Départemental du Calvados), aides aux logements ALS et APL (aides accordées par la CAF), etc.

Vous trouverez à la **page suivante** une liste non exhaustive de ce qui peut exister en termes de protection sociale et aides, pour les particuliers et les entreprises. En cas de doute, ne pas hésiter à contacter le CCAS qui vous conseillera et vous orientera vers les meilleurs organismes en fonction de vos problématiques.

La vaccination COVID 19 pour nos habitants

C'est courant mars que le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a mis en place des créneaux de vaccination pour les personnes âgées de + de 75 ans en partenariat avec l'association ATRIUM à Iffs.

Après avoir fait un sondage auprès des anciens concernés, nous avons pu pour ceux qui le souhaitaient, les inscrire à la vaccination. Les personnes les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie ont également pu profiter de ces inscriptions.

Les personnes ne pouvant pas se déplacer ont été transportées par l'équipe du CCAS.

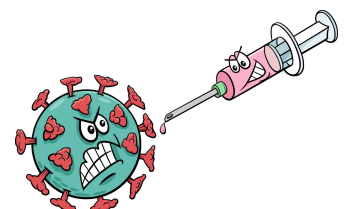
Au fur et à mesure que les dates de vaccination se sont libérées, le CCAS et le centre de vaccination ont continué d'inscrire les demandeurs.

A ce jour, c'est près de 300 personnes qui ont pu bénéficier de ce service.


Vous souhaitez vous faire vacciner et vous ne trouvez pas de place, n'hésitez à contacter votre CCAS.

Christiane ALEXANDRE






1ère Adjointe chargée
des Affaires Sociales et Scolaires



Liste non exhaustive des structures pouvant fournir protection sociale et aides, pour les particuliers et les entreprises :

	Dès que vous arrivez sur sa page d'accueil, vous sont proposées deux rubriques : AIDES ET APPELS À PROJET / COVID-19 : La Région en actions. Elles vous permettent sur la base de votre situation personnelle ou de votre problématique, d'avoir une vision des aides possibles. www.normandie.fr
	La rubrique AIDES & SERVICES peut être consultée en fonction de "son profil" Par exemple Jeunes/Particuliers/Séniors + précision du problème que je rencontre = listes des aides possibles. www.calvados.fr
	La rubrique ALLOCATIONS ET AIDES entre autres permet d'avoir une vision claire des allocations possibles, des aides allouables et aussi et surtout, des conditions d'accès. En effet, la plupart d'entre-elles sont conditionnées au fait d'être à la recherche d'un emploi et inscrit comme tel. Des simulateurs de droits et réponses aux questions les plus fréquentes compléteront l'information. www.pole-emploi.fr
	Elle a pour vocation d'aider les 16-25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Conseils, orientation, démarches, cadrer un parcours, mobiliser des aides associées, sont leur coeur de métier. www.mission-locale.fr
	Un appui, un accompagnement, des aides financières et des services, spécifiques pour les personnes reconnues handicapées ou dont le handicap constitue le frein principal dans leur parcours. Favoriser le recrutement et maintenir dans l'emploi des personnes handicapées sont leurs missions principales, en lien et en synergie avec les autres partenaires de l'emploi et de la protection sociale. www.agefiph.fr
	Des droits, des prestations, des aides nombreuses et pertinentes en fonction de votre besoin et de votre situation personnelle. www.caf.fr
	Garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès à la santé sont leurs principales missions. Au cours de cette période de COVID-19 et au delà de cette pandémie, chacun doit pouvoir continuer à se soigner sans rien "reporter", la prévention, le soin pour les "autres maladies" ne souffrant pas de retard au risque de catastrophes à venir. www.assurance-maladie.ameli.fr
	On pense moins à cet organisme qui s'occupe principalement des retraites mais qui dispose par ailleurs d'un "service social" qui permet d'embrasser et solutionner différents problèmes. www.carsat-normandie.fr
	Après examen des conditions d'accès aux aides, sont mobilisables des bourses de vacances, des aides aux études, des bons de chauffages et autres aides alimentaires ou financières. N'hésitez pas également à exprimer vos difficultés auprès d'un élu. Contact : Mairie Saint-André-sur-Orne Tél : 02 31 79 81 27 Béatrice APCHAIN
CELLULE EMPLOI	Consultation des offres d'emploi, inscription à PÔLE EMPLOI, orientation, etc... Tél : 02 31 39 28 88

Au delà des structures ci-dessus, quelques focales sur des associations et leurs missions :

	Elle assure des distributions alimentaires, des produits spécifiques pour bébés. 44 bis Bd du Maréchal Lyautey 14000 Caen
	C'est une boutique solidaire qui a comme activité principale la collecte et la revente, avec en la période une boutique en ligne. 7 route de Trouville 14000 Caen
	Propose des vêtements, meubles, vaisselles et autres, d'occasion, à des prix modestes. 102 avenue de Rouen 14000 Caen
	Une boutique en ligne permet l'achat de vêtements, d'électroménager, de meubles à des prix modiques 3 route de Fontenay 14680 Bretteville-sur-Laize
	On connaît leur investissement dans l'aide alimentaire. On sait moins qu'ils oeuvrent également sur la dimension "accès aux droits et à la justice" ou sur "l'accompagnement au budget et microcrédit". 28, rue Gaston Lamy 14120 Mondeville

S'agissant des entreprises, moult dispositifs sont mobilisables, et leurs principaux interlocuteurs sont :

- les Chambres de commerce et d'industrie
- la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Cette rubrique "social et solidarité" est la vôtre, la nôtre. Les structures et adresses évoquées ci-dessus et en période de covid-19, ont, le plus souvent, adapté leurs conditions d'accueil et d'exercice. Aussi avant de se déplacer, il convient de se renseigner.

Si vous souhaitez que des thématiques soient évoquées, développées, n'hésitez pas à nous le faire savoir, via notre facebook, via le site de la mairie ou tout autre moyen à votre convenance.

Bilan financier 2020 et budget

Compte administratif 2020

Le compte administratif d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée.

L'exercice comptable 2020 a produit un excédent de l'exercice de 179 630,50€, pour des dépenses de fonctionnement de 1 258 469,66€ et des recettes de 1 438 100,16€. Compte tenu du résultat reporté des années antérieures, l'excédent final est de 1 609 174,62€

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 368 049,43€ et les recettes à 369 312,69€, soit un excédent de 1263,26€. Compte tenu des restes à réaliser en recettes et dépenses d'investissement et du déficit antérieur la somme de 75 870,39€ a été affectée pour équilibrer la section d'investissement.

Il faut noter que les dépenses réelles de fonctionnement de la commune avaient baissé de 2,6% entre 2018 et 2019 et de 8,6% depuis 2017. Mais, en 2020, ces dépenses ont augmenté d'environ 16%. Cette augmentation est due notamment à la crise sanitaire. La distribution de masques pour les habitants, les élèves de l'école primaire et maternelle, les collégiens et lycéens, résidant dans la commune, a été réalisée par la municipalité, ainsi que pour le personnel communal avec l'acquisition de gel hydroalcoolique.

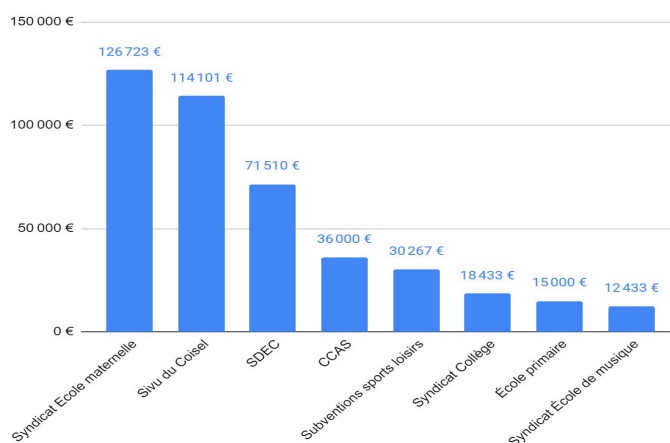
Afin d'apprécier la charge que représentent les coûts des divers services mis à la disposition des habitants par la commune, soit directement par la commune ou par les services intercommunaux, vous trouverez dans le graphique ci-contre le coût des principaux services pour 2020.

Abréviations :

SDEC : Syndicat départemental d'électrification du Calvados

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Coût des services en 2020 : Total = 424 467€



Dépenses de fonctionnement 2020

Dépenses de fonctionnement

intérêts d'emprunt (école primaire) Total = 1 258 469€

Charges financières

1,3% amortissements

4,0%

181 113 €

Charges à caractère général

14,4%

subventions associations, contributions syndicats

364 901 €

Charges de personnel

29,0%

Autres charges gestion courante

51,2%

électricité, chauffage, fournitures scolaires, assurances entretien des bâtiments, formation du personnel

644 635 €

Recettes de fonctionnement

revenus des locations (logement poste, crèche, ADMR) Total = 1 438 100€

Autres produits gestion

2,6%

Subventions, dotations

20,3%

dotations de l'état, attribution de compensation CLM, droits sur ventes immobilières

292 093 €

Produits gestion courante

garderie, concessions

0,7%

Impôts et taxes

74,8%

1 076 119 €

Dépenses d'investissements 2020

Dépenses d'investissement

Total = 368 049€

Opérations patrimoniales

0,1%

49 179 €

Remboursement emprunts

5,6%

Immobilisations incorporelles

2,4%

Immobilisations corporelles

13,4%

subvention d'équipement

4,4%

16 200 €

Travaux en cours

74,1%

272 599 €

Recettes d'investissement

Total = 369 312€

Affectation du résultat

39,4%

145 583 €

Dotations, fonds divers

38,1%

140 563 €

Opérations d'ordre

13,7%

50 709 €

Subventions

8,8%

32 457 €

Budget primitif 2021

Le **budget primitif** est voté par le conseil municipal en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

Le budget primitif 2021 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 11 mars 2021; ce budget prévisionnel 2021 dresse un bilan de situation de la commune, après 4 ans de communauté urbaine et le transfert de compétences obligatoires comme l'entretien de la voirie et des espaces verts.

Le **budget prévisionnel s'équilibre à 3 008 211€ pour la section fonctionnement**, et à **320 386€ pour la section investissement**. Le coût des contributions aux syndicats intercommunaux est de 341 462€ et des subventions aux associations de 168 740€.

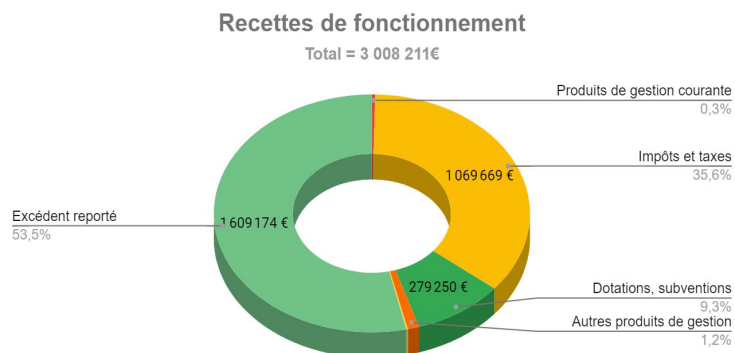
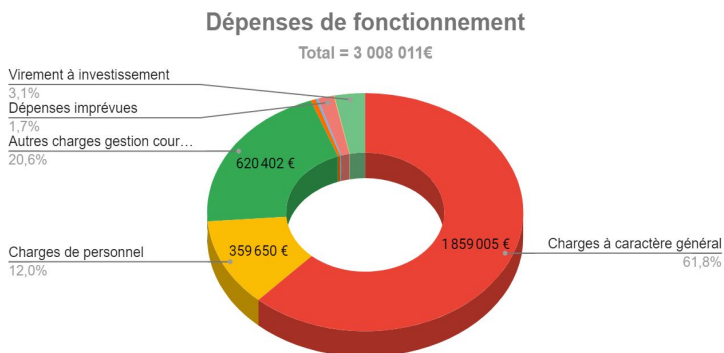
Malgré la baisse régulière des dotations de l'État, la progression de nos ressources liées à la fiscalité économique (finalisation de la ZAC Porte de la Suisse Normande 1 et aménagement de la ZAC Porte de la Suisse Normande 2) fait, qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les impôts locaux, restés inchangés depuis 1989 et que la commune a une bonne capacité d'autofinancement.

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), perçue par le département, a été transférée aux communes, sans incidence pour les habitants, ce taux s'ajoute donc au taux existant dans la commune.

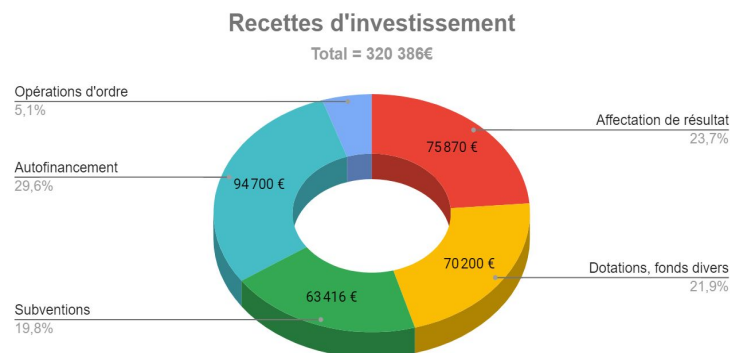
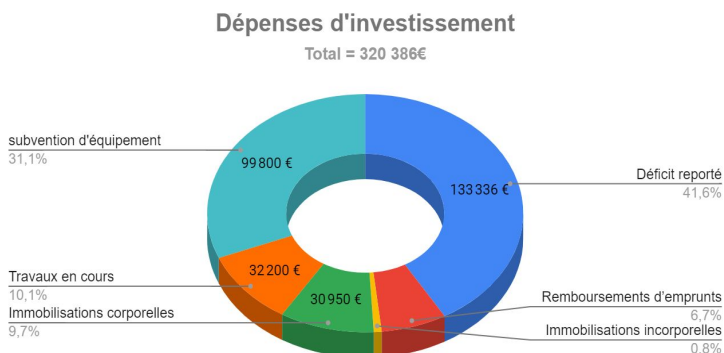
Les taux délibérés par le conseil municipal reflètent la volonté des élus de la commune de ne pas augmenter la pression fiscale des habitants de Saint André sur Orne. Il a reconduit les taux suivants : taxe foncières sur propriétés bâties (TFPB) : 22,93% + 22,10% (taxe départementale) = 45,03%, taxe foncière sur propriétés non bâties (TFPNB) : 46,51%. Néanmoins, Les bases servant au calcul des impôts sont toujours fixées par l'Etat et elles subissent une revalorisation annuelle.

Rappelons que l'intégration de la commune à la communauté d'agglomération Caen la Mer, puis depuis le 1er janvier 2017, à la communauté urbaine Caen la Mer Normandie n'a pas eu pour effet de changer ces taux d'imposition.

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2021



Dépenses prévisionnelles d'investissement 2021



En 2021, les principaux projets de la commune sont : l'aménagement de la rue des Canadiens, la fin de l'aménagement de la ZAC de la Suisse Normande 2, l'installation d'un terrain de boules, la réalisation de 2 logements sociaux dans la maison du 2 rue des Canadiens, l'installation de conteneurs à verre enterrés dans la commune. Par ailleurs, l'accent sera mis sur le dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique pour les habitants de la commune, dont les modalités d'attribution figurent sur le site internet de la commune, et dans la rénovation des logements privés, tant dans les démarches que dans les aspects financiers.

La piste cyclable de la RD 233 jusqu'à Etavaux sera prise en charge par la Communauté Urbaine.

Eglise d'Etavaux ou chapelle saint Orthaire

Notre commune ne compte pas moins de trois bâtiments classés aux monuments historiques.

Sans avoir la prétention d'être historiens, il nous a semblé intéressant de partager avec vous une partie de ce patrimoine.

Promenade insolite sur la voie verte

Si vous empruntez la voie verte entre Fleury-sur-Orne et Saint-André-sur-Orne, prenez le temps de faire un crochet par la chapelle saint Orthaire. Vous ne pouvez pas la manquer, elle est légèrement cachée par la végétation mais un panneau l'indique clairement. Un petit détour de moins de cent mètres qui vaut vraiment la peine et vous découvrirez, tout en étant à l'ombre des marronniers, cette petite chapelle dans un endroit bucolique qui vous plongera hors du temps.

On en oublie l'agitation de Caen, le boulevard périphérique pourtant situé à quelques centaines de mètres, c'est un lieu apaisant où l'on se ressource.

Prenez la peine de pousser la grille du cimetière et faites le tour en respectant ce lieu de sépulture, vous y découvrirez quelques surprises, j'en suis sûr.

Malheureusement, vous ne pourrez pas découvrir l'intérieur car pour éviter tout vandalisme la porte reste fermée à clé.



Dans la fraîcheur et la brume matinale ou sous le soleil du printemps, on tombe toujours sous le charme

Un peu d'histoire

La chapelle est datée du XIIe et XIIIe siècles et est dédiée à saint Orthaire (ou Ortaire) guérisseur de rhumatismes.

L'édifice est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 21 juin 1927.

En 1938, avant la seconde guerre mondiale, elle était encore bien préservée, pour preuve les clichés ci-dessous.



Sources : Archives du Calvados - 110Fi - Aurélien Léger

Elle a beaucoup souffert pendant la deuxième guerre mondiale notamment au niveau de la toiture très fortement endommagée. Ci-dessous prises de vues datant de 1946.



Sources : Patrimoine architectural (Mérimée) - PA00111657 - Patrice Molinard

Aujourd'hui réparée elle a retrouvé sa sérénité, elle offre un autre visage extérieur.

Mais au niveau des murs certaines jointures sont altérées par le temps et la fragilité de la pierre.

Une restauration viendra forcément un jour, mais n'est pas prévue pour le moment, car il n'y a aucune urgence selon les architectes.

Pour les curieux d'architecture

L'édifice, en deux parties, a été construit en pierre de Caen.

Il est surmonté d'un clocheton occupé par une seule cloche.

Côté sud, un très élégant portail et ses chevrons en losange, des fines colonnettes érodées par le temps.

Sur le tour quelques modillons drôles et fantastiques dont certains sont malheureusement fissurés.

Un modillon est un élément d'architecture sculpté qui sert à soutenir une corniche, un avant-toit.

Côté est, des graffitis et un cadran canonial. Il s'agit d'une sorte de cadran solaire dont la fonction n'est pas de donner l'heure de la journée, mais d'indiquer à une communauté religieuse les instants de début des actes liturgiques qui les réunissent, instants correspondant grossièrement aux heures canoniales.



Portail sud



Intérieur actuel



Cadran canonial



Modillons

Le 21 mai saint Ortaire

Un grand saint bas-normand qui ne figure pas dans le calendrier civil français : saint Ortaire.

Il naquit vers 482 dans le diocèse de Coutances, de noble famille Ortaire pris l'habit très jeune au monastère dans la forêt d'Andaine sur la paroisse de la Ferté-Macé (Orne) et revient à Beaumesnil.

A l'âge de cinquante ans il fut nommé abbé de l'abbaye de Landelles où il opéra plusieurs miracles.

Il mourut à l'âge de quatre vingt dix ans le 15 avril 580 et fut inhumé à Landelles.

Suivant les localités saint Ortaire est fêté le 15 avril ou le 21 mai, date à laquelle on transféra son corps de la chapelle de la vierge où il était initialement à la chapelle qu'on lui fit bâtir.

Tous les 21 mai, les pèlerins venus de Saint Michel des Andaines et de la Ferté-Macé se rendaient processionnellement à la fontaine saint Ortaire pour y soigner la lèpre et les affections cutanées en tous genres afin que le mal les quitte et passe dans les pierres, ils déposaient de petites pierres de plâtre dans les fourches des branches du taillis proche de la fontaine à hauteur de leur mal.

Les petites pierres déposées par les pèlerins se superposaient et formaient ce que l'on appelle "les chatiaux" qui rappelaient au souvenir de saint Ortaire ceux qui étaient venus pour le prier, pour guérir de la lèpre, des affections cutanées mais encore de la goutte, de la paralysie et des rhumatismes.

Dans toute la basse normandie saint Ortaire était vénéré comme un grand guérisseur, on l'appelait parfois saint Tortaire et l'on s'adressait à lui pour guérir les tortures (douleurs).

Ne croyez pas que les normands par ce calembour se moquaient de saint Ortaire, un seul homme s'avisa un jour de railler le saint et ne recommença jamais plus.

On raconte qu'à Landelles un paysan ramassait des pommes, agacé par les dévotions qui étaient faites au grand saint dont la statue lui faisait face, il prit une pomme et la lui lança au visage en lui criant : << mange la ! >>.

Mal lui en prit car son bras resta paralysé dans son geste, devint sec, raide et douloureux jusqu'à ce qu'il eût fait une neuvaine pour réparer ses torts et avouer son repentir...



Saint Ortaire :
statue polychrome, en pierre,
du XVIe siècle

Découverte d'une entreprise implantée à Saint-André-sur-Orne



Interview de
Claude NICOLAS
Directeur Centre Opérationnel
DALKIA
Basse Normandie
Le Havre
Pays de Caux

Pouvez-vous nous présenter l'entreprise Dalkia en quelques mots ?

Dalkia relève le défi de la transition énergétique et accompagne ses clients pour accélérer leur performance énergétique durable, avec des solutions adaptées à chaque bâtiment, chaque ville, chaque collectivité, chaque territoire et chaque industriel.

Nos métiers :

- DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

Biomasse, récupération de chaleur, géothermie, biogaz, valorisation des déchets... En tenant compte des ressources locales, Dalkia crée pour ses clients des solutions vertueuses.

- FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Collectivités locales, industriels, activités tertiaires, établissements de santé...

À chaque secteur ses spécificités et ses opportunités d'optimisation. Dalkia s'engage contractuellement à réduire les consommations, les factures et les impacts environnementaux de ses clients.

- INNOVER CHAQUE JOUR POUR NOS CLIENTS

S'inspirer des innovations extérieures, développer de nouvelles technologies, encourager la créativité... Depuis 80 ans, Dalkia accorde une place primordiale à l'innovation, facteur de progrès, et prépare ainsi l'avenir.

Nous sommes une filiale d'EDF qui réalise 4,3 milliards d'euros de CA, comptant 16600 collaborateurs.

Nous exploitons 340 réseaux de chaleur, chauffons près de 2 millions de logements, entretenons 4200 établissements de santé, près de 2000 sites industriels et 21900 établissements tertiaires et commerciaux.

Depuis quand votre agence est-elle implantée à Saint André sur Orne ?

Notre agence s'est implantée à St André le 1er janvier 2018. Nous gérons depuis notre site les trois départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche plus la région havraise. Le centre opérationnel qui y est basé pilote les activités opérationnelles, commerciales et techniques.

Quel est l'intérêt d'être situé sur le parc d'activités de la porte de la Suisse Normande ?

Nous étions précédemment basé à Colombelles sur la zone de Normandia, et nous avons décidé de quitter le bâtiment que nous occupions. Notre choix s'est porté sur le parc d'activités de la porte de la Suisse Normande car il est situé près du périphérique de Caen proche des voies de communication vers le sud Manche, l'Orne et le Havre. L'accès y est très facile et convenait à la majorité de nos salariés.

Combien de salariés travaillent sur le site ? Quels sont les métiers représentés ?

Nous sommes une quarantaine de personnes à travailler sur le site. Tous nos métiers sont représentés, la direction, le commerce, un service technique et l'agence du Calvados. Nous gérons également depuis ce site les agences de Cherbourg, le Havre, Lisieux et Argentan.

Vous êtes fortement engagés dans le développement durable : quels services êtes vous susceptibles d'apporter aux habitants de la commune ?

Nous sommes effectivement fortement engagés dans les actions de développement durable et d'économies d'énergies mais nous ne travaillons pas pour les particuliers.

Pour terminer, un petit mot sur les moutons que l'on aperçoit parfois depuis la route et qui semblent apprécier vos espaces verts ?

Effectivement, j'ai été très surpris de l'impact qu'a pu avoir la mise en place des nos petites bêtes autour de nos locaux. Lors de notre arrivée, j'ai eu du mal à trouver une entreprise en capacité d'entretenir nos espaces verts, elles étaient toutes surchargées et le hasard nous a mis en contact avec une entreprise qui se proposait de nous mettre des moutons. Ceux-ci ont donc remplacé de façon bien plus agréable les tondeuses. Depuis beaucoup de personnes s'arrêtent pour les regarder, on nous en parle régulièrement, ils ont fait la une de notre journal interne. Finalement c'était une très bonne idée.

DALKIA

Allée de Cindais
14320 Saint-André-sur-Orne

☎ 02 31 29 54 00

🌐 <https://www.dalkia.fr/fr>

PARTENAIRE
PARALYMPIQUE ET OLYMPIQUE



Le local de Saint-André-sur-Orne est ouvert à tous, il permet aux jeunes de se réunir afin de partager des moments conviviaux, de réfléchir et d'échanger sur des projets. Il permet de créer du lien entre les participants, et est construit autour de valeurs républicaines et du principe de laïcité. Cet espace est au cœur de la commune (stade Roger Brion)



Les projets du Local jeunes :

- Accueil de 4 jeunes depuis septembre 2020, du Dispositif d'Accueil et de Ressources DARE André Bodereau de Fleury-sur-Orne, anciennement appelé IME.
- Création d'un séjour sur le thème des médias, avec les jeunes du DARE et les jeunes de Saint-André-sur-Orne pour les vacances de juillet 2021. Ce séjour a été reporté car il devait avoir lieu initialement pendant les vacances de printemps 2021.
- Un projet interculturel est en construction avec la Turquie, pour sensibiliser les jeunes à la différence de culture.
- Cette année encore reste difficile pour organiser des actions d'autofinancements.

Les vacances d'hiver :

Le programme d'activités est toujours élaboré avec les jeunes en amont, pour être diffusé par la suite sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, site de la mairie...)

Thème de la 1er semaine : jeux et défis, cette semaine était remplie de jeux sportifs pour se défouler et d'un *Escape Game* virtuel, un de nos jeunes a initié les autres à la pratique de la trottinette et des figures à réaliser sur le *skatepark*.

Thème de la 2ème semaine : montagne et projet SLAM

Cette semaine, le local s'est transformé en chalet pour se sentir bien au chaud. Une raclette *party* était au RDV ! Les jeunes ont également été sensibilisés aux différents outils pour la construction d'un jeu "puissance 4" géant en bois. Un conseil de jeunes a eu lieu pour avancer sur le séjour été 2021 ! On y croyait...mais non ! Tant pis nous organiserons ce séjour mais dans notre belle région, la Normandie !

Le vendredi, une animation autour de la musique a été mise en place par des stagiaires BAFA Francas.

Et pourquoi pas des vacances virtuelles pour le printemps ?

- Les animateurs ont proposé durant le confinement, des jeux en ligne pour garder contact avec les jeunes de Saint André sur Orne. Des plateformes appelées « DISCORD » et « PLATO », nous ont permis de jouer et discuter ensemble.
- Un conseil de jeunes a également eu lieu lors de ces vacances pour permettre aux jeunes d'avancer sur leur projet été. Le séjour est en construction, les jeunes sont en recherche d'hébergement pour un mini camp dans le département du Calvados. Un séjour à l'étranger reste encore très compliqué à envisager donc les jeunes ont décidé de le repousser aux vacances d'été 2022.
- La fête de l'Europe, qui devait avoir lieu pendant ces vacances, sera reportée aux vacances de la Toussaint 2021.
- Un inter-centre Francas était prévu pour cette période, par cause de la Covid, cet événement est repoussé (date à définir).

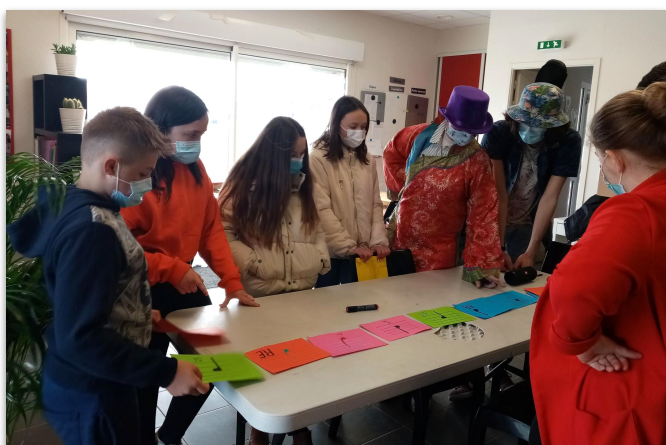
Voici les nouveaux horaires du local :

- Mardi de 17h à 18h30
 - Mercredi de 14h à 17h
 - Jeudi de 17h à 18h30
 - Vendredi de 17h à 19h
 - Samedi : sur projet
 - Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 10h à 18h
- (possibilité d'organiser des soirées et des sorties)

Coordonnées

Julien SURIRAY : tel : 06 86 06 04 01
mail : jsuriray@francasnormandie.fr
Fadimé TUGAY tel : 06 74 03 90 98
mail : ftugay@francasnormandie.fr

Facebook : Local Jeunes Saso Francas
Instagram : localjeunessaso



Accueil de loisirs

Ouvert toute l'année (mercredis et vacances scolaires) pour les enfants de 3 à 12 ans. Il est situé à St-Martin-de-Fontenay dans la salle Revel (cantine de l'école).



Vacances scolaires

Uniquement en journée complète.
Accueil du matin : 7h30-10h.
Accueil du soir : 17h-18h30.

Mercredis

En journée complète, demi-journée avec ou sans repas.
Les accueils :
7h30-10h
11h45-12h15
13h30-14h
17h-18h30



Contact :

Séverine Martinez

Email : alsh.smf@gmail.com



Les inscriptions doivent se faire par mail au minimum une semaine avant.

Des activités manuelles, sportives, culinaires, artistiques... seront proposées à vos enfants dans la joie et la bonne humeur. C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons vos enfants.

Micro-crèche

Ouverte en août 2019 en partenariat avec la commune de Saint-André-sur-Orne et gérée par l'association La Ronde des Bambins (située 9-11, boulevard Maréchal Lyautey à Caen), la micro-crèche « la Cabane des P'tits Mousses » accueille 10 enfants de 2 mois et demi à 6 ans, en journée et dispose d'une place d'accueil d'urgence supplémentaire.



Une micro-crèche est un compromis entre les différents modes d'accueil du jeune enfant existants (assistante maternel-le, crèche collective, etc.), la cabane des ptits mousses s'avère être une solution proposant un accueil familial et adapté tant aux besoins des enfants que de l'organisation des familles.

L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et de deux auxiliaires petite enfance. Nous nous attachons à proposer un accueil individualisé à chaque enfant afin de lui permettre de s'intégrer et de s'épanouir au sein du groupe. A travers la bienveillance, l'écoute et l'observation, les professionnelles accompagnent les enfants en fonction de leurs rythmes, de leurs besoins et de leurs capacités, vers une autonomie progressive dans le respect de ce qu'ils et elles vivent et ressentent. Notre projet éducatif est en constante évolution en lien avec les nouveaux enjeux sociétaux et pratiques pédagogiques, toujours dans le souci de proposer un accueil de qualité et égalitaire.

Une ambiance chaleureuse et accueillante est créée, permettant aux parents d'être considérés comme des partenaires en s'investissant dans la vie de la micro-crèche (sorties, activités, fêtes,...).

Des propositions riches et variées sont faites aux enfants afin de leur permettre de découvrir, d'apprendre et de s'éveiller tout en s'amusant !

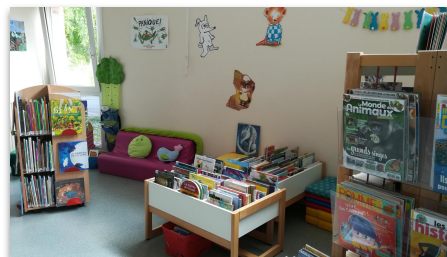


Infos pratiques :

La Cabane des P'tits Mousses
3Bis rue des Canadiens 14320 St-André/Orne
02 31 82 69 87
Horaires du lundi au vendredi : 7h00-19h00
www.rondedesbambins.fr

Bibliothèque Municipale de St-André-sur-Orne

Chaque année, la bibliothèque investit dans l'achat d'environ 300 nouveaux livres. Elle dispose d'un fonds permanent de 6 000 ouvrages (dont 500 CD). Ce fonds est aussi régulièrement approvisionné par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados.



Vous pouvez également emprunter des **magazines**.

La bibliothèque est notamment abonnée à :

Que choisir, Avantages, Saveurs, Système D ainsi qu'à des mensuels pour enfants (Pomme d'Api, les Belles Histoires, Images Doc, le Monde des Animaux, J'aime lire)...

Voici quelques titres parmi les livres nouvellement acquis par la bibliothèque : « la chasse » de B.Minier, « Les enfants sont rois » de D.de Vigan, « La Datcha » d'A.Martin-Lugand, « 1991 » de F.Thilliez, « Le dernier enfant » de P.Besson, «La chair de sa chair » de C.Favan, « Les Possibles » de V.Grimaldi...

Venez découvrir également le nouveau roman de notre auteure de Saint-André, Laure Gombault, intitulé **Le ventre de Vénus !**

La bibliothèque a intégré depuis décembre le réseau des bibliothèques de Caen la Mer, avec un tout nouveau logiciel depuis mai (Orphée NX). Tout le catalogue est maintenant en ligne, vous pouvez réserver de chez vous les livres et Cd qui vous intéressent mais aussi, grâce à la carte de lecteur, vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau.

La bibliothèque a ainsi vu arriver de nouveaux lecteurs de communes plus ou moins éloignées et procédé à de nouvelles inscriptions.

En raison de la crise sanitaire, aucune animation n'a pu malheureusement avoir lieu. Nous espérons pouvoir reprogrammer toutes les activités prévues habituellement à la rentrée.

Votre bibliothèque est ouverte :


mardi : 16h30/18h30
mercredi : 14h30/18h30
jeudi : 10h30/12h00
vendredi : 16h30/18h30
samedi : 10h30/12h30

L'inscription et le prêt sont gratuits

Adresse : 1 rue Gombeaux
14320 St-André-sur-Orne
tel : 02 31 79 46 01
Email : bibli-st-andre@hotmail.fr



Vous pouvez consulter la page Facebook de la bibliothèque avec notamment les nouveautés, les programmes, les dates d'animations et l'actualité de la bibliothèque. N'hésitez pas à vous y abonner !

Il existe également un padlet (mur collaboratif) à l'adresse suivante : <https://fr.padlet.com/biblistandre/culture>  padlet

Vous y trouverez des liens vers des sites de livres numériques, de visites virtuelles de musées, d'activités pédagogiques, de vidéos de contes... Mais aussi et surtout, chacun d'entre vous peut partager ses coups de cœurs littéraires ou musicaux, ses critiques etc.... Cette page est la vôtre et à chacun de la faire vivre !

Vous pouvez également consulter le site de la BDP <http://bdp.calvados.fr> avec son catalogue de 230 000 livres et 32 000 CD et venir me voir, ou m'envoyer un message pour réserver les ouvrages qui vous intéressent (ils vous seront amenés par la navette de la BDP)

Sans oublier La **Boîte Numérique**, (service de contenus en ligne) et notamment pour les enfants l'application **MUNKI**, qui vous permet d'écouter des centaines d'albums de musique et de contes Jeunesse (téléchargeable aussi sur vos tablettes et smartphones).



Bonnes vacances d'été à tous !

Magali



Forum des associations

Pris en charge l'année dernière par les mairies de Saint-André-sur-Orne et de Saint-Martin-de-Fontenay, quatre associations ont repris à leur compte l'organisation du forum 2021 : basket, musique et danse, tennis de table et tennis.

Pour trouver l'activité culturelle ou sportive qui vous convient, rendez-vous au forum des associations qui aura lieu **le samedi 4 septembre de 10h00 à 13h30** dans la **salle du Coisel**.

Vous pourrez y trouver tous les renseignements souhaités et vous inscrire directement sur place.

Guide des activités sportives & culturelles

Les tarifs, les horaires des activités et les contacts de toutes les associations sont disponibles dans le Guide des "Activités Culturelles et Sportives".

Vous pouvez également le retrouver sur le site internet de la Mairie.

<https://www.saint-andre-sur-orne.com/guide-des-activites.html>

Cette année pour la première fois, le guide sera édité et distribué dans les trois communes St-André-sur-Orne, St-Martin-de-Fontenay et May-sur-Orne.

Alors comme le dit l'expression "**Mens sana in corpore sano**" que l'on peut traduire par un esprit sain dans un corps sain, n'hésitez pas à pratiquer une ou plusieurs des activités culturelles et sportives proposées.

**ESPACE COISEL
DE 10H À 13H30**

**FORUM
DES ASSOCIATIONS
ET ACTIVITÉS
*Sportives & culturelles***

SAM. 4 SEPT. 2021

Ouvert à tous, venez nombreux !

**SAINT MARTIN DE FONTENAY
SAINT ANDRÉ SUR ORNE
MAY SUR ORNE**

Annulation possible
en cas de problème sanitaire.



Nouveauté 2021 : le PASS SPORT

Les associations et clubs sportifs s'inquiètent du retour de leurs adhérents, notamment les plus jeunes, pour la nouvelle saison. Le gouvernement met en place une aide, qui prendra la forme d'un «Pass'Sport» qui sera à la fois une mesure de relance pour le secteur sportif associatif mais aussi une mesure sociale destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus défavorisés de notre pays l'accès à un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

D'un montant de 50 euros, ce dispositif est destiné à aider les jeunes de 6 à 18 ans, et les personnes en situation de handicap, à pratiquer une activité sportive, en participant au financement de leur inscription dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Pour plus d'information consulter le site internet du ministère des sports : <https://www.sports.gouv.fr>

Un semestre difficile pour le monde associatif

Les activités des associations ont été fortement réduites, quand elles n'ont pas été totalement arrêtées, du fait de la crise sanitaire liée au COVID.

Certaines associations ont réussi à faire preuve d'imagination, à créer de nouvelles pratiques et à maintenir des activités à distance ou en plein air.

Elles vous présentent dans les pages suivantes leurs capacités d'adaptation, comment elles préparent la nouvelle saison et essaient de redonner un peu d'optimisme à leurs adhérents.

C'est Coisel ?



Saison 2020-2021

'Nous on veut continuer à danser encore
Voir nos pensées enlacer nos corps
Passer nos vies sur une grille d'accords
Oh non, non, non, non...'

HK

mais

comment danser lorsque l'on n'entend plus la musique ?
comment danser lorsqu'il n'y a plus de musique ?
comment danser lorsque nos sourires sont volés ?
comment danser lorsque nous sommes loin des autres ?
comment danser lorsqu'on ignore les pas ?



Et bien il faut se souvenir à quel point nous avons besoin de vous et vous aviez besoin de nous.

Se souvenir de ces années où nous avons partagé les soirées avec plaisir, curiosité, complicité et bonheur.

Malgré le contexte, les bénévoles sont restés au taquet et certains ont pu découvrir des créations qui font envie : les artistes sont restés créatifs ! Bravo ! Des projets attrayants en qualité mais aussi en nombre pour reconquérir nos spectateurs et leur faire du bien ! Nous avons aussi pensé à offrir à nos fidèles abonnés un abonnement gratuit pour la future saison, l'ancien a si peu servi !!

Une association culturelle, ne peut passer une année, voire plus, loin de ses bénévoles, des artistes, des techniciens et des spectateurs sans qu'il y ait des séquelles. Le bénévolat puise dans une population de personnes convaincues, actrices et porteuses de valeurs qu'il défend et fait vivre et ceci, comme son nom l'indique, en offrant son temps et sa disponibilité.

Cet engagement est fragile. L'équipe de C'est Coisel ? qui œuvre depuis 19 ans a su créer un climat cohérent d'entente, d'amitié, de complicité et d'efficacité qui explique la réussite de l'association. Mais pour que cette osmose se concrétise, il faut du rapport humain et c'est ce dont nous sommes gravement privés en ce moment. Oui, il y a danger de perte de réinvestissement, il y a danger de ne pas retrouver autant de mobilisation après ces mois d'isolement.

Mais il y a aussi danger auprès du public : bien sûr les spectateurs auront été privés de sortie et auront envie de retrouver les salles de spectacles mais n'auront-ils pas trouvé d'autres façons de se distraire ?

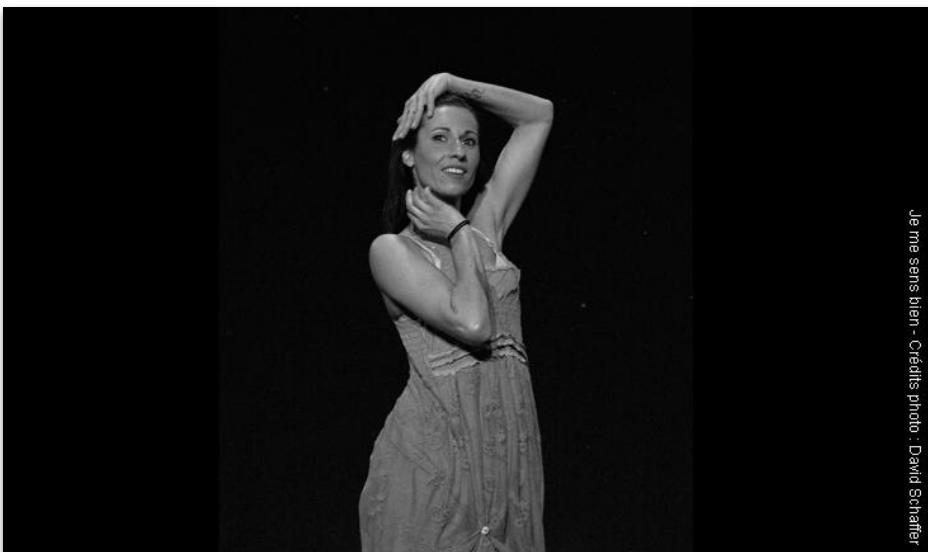
Le spectacle vivant était déjà en danger, nous allons avoir besoin de tous pour le sortir de ce 'non essentiel'.

Il faut que ces moments renaissent, nous allons apprendre ensemble d'autres pas, d'autres danses, moins faciles certes, mais il y aura toujours un vrai bonheur de partage.

Bientôt nous vous retrouverons devant la scène, heureux d'applaudir à nouveau les artistes qui nous ont tant manqué !

Rendez-vous vendredi 17 septembre à 19h Espace Coisel pour notre ouverture de saison 2021-2022

Anne-Marie LONGUET Présidente



Je me sens bien - Crédits photo : David Schaffer

Tarifs	
Adulte	10€
Abonnés	7€
Carte abonnement	5€
Jeunes moins de 18 ans	4€
Etudiants moins de 25 ans & demandeurs d'emploi	4€

Contact :

C'est Coisel ? 06 64 96 51 13

Réservation :

reservation.cestcoisel@gmail.com

Internet : www.cestcoisel.com

Ecole de Musique et de Danse

Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon
Saint-André-sur-Orne



L'école de musique et de danse adapte son fonctionnement face à la crise sanitaire

Les mesures gouvernementales dues à la crise sanitaire ont amené l'école à modifier son mode de fonctionnement.

Le distanciel a été proposé comme "service alternatif" aux élèves des cours de musique afin de maintenir la continuité de service et le contact pendant les périodes de confinement.

Pour le jardin musical et la danse classique, la nature de l'activité n'a pas permis ce service mais le contact avec les élèves a été maintenu par les professeurs.

Des périodes alternant le présentiel et le distanciel ont été proposées, en fonction des annonces gouvernementales.

Malgré les contraintes et les difficultés dues à la situation, chacun a su s'adapter.

Par leur adhésion aux cours proposés sous les deux formes, par leur soutien et leur dynamisme, les élèves et les professeurs ont contribué au maintien de l'activité de l'école. Les efforts de chacun permettront de reprendre, dès la sortie de la crise sanitaire, les cours avec un mode de fonctionnement correspondant aux attentes de tous.

Huit disciplines sont enseignées à l'école : Formation musicale, Jardin musical, Piano, Guitare, Trompette, Flûte à bec et traversière, Batterie et Danse classique. Les cours sont ouverts du jardin musical (4 ans) jusqu'aux cours adultes. En 2020/2021, 86 élèves ont été accueillis.

Considérant les difficultés rencontrées cette année pour l'enseignement des cours, les tarifs pour la saison 2021/2022 restent inchangés.

Inscriptions Rentrée 2021-2022 :

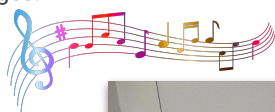
Mercredi 1 septembre 2021 de 18h à 19h30

Vendredi 3 septembre 2021 de 18h à 19h30

Mairie de Saint Martin de Fontenay

Présence au Forum des Associations le samedi

4 septembre 2021 Espace COISEL



Contacts :

Syndicat Mixte de l'école de musique et de danse

Annexe Mairie-Bureau A

17 rue de Biganos 14320 Saint-Martin-de-Fontenay

Tél. : 02.31.79.56.16

Courriel : sivos.smf@orange.fr

Secrétariat : Mme PROVICOVA

Présidente : Mme DESMOUCEAUX Béatrice

Horaires d'ouverture secrétariat :

Le mardi de 16h à 18h30

Le mercredi de 9h à 12h

(Fermé au public pendant les vacances scolaires)



Association Intercommunale Harmonie

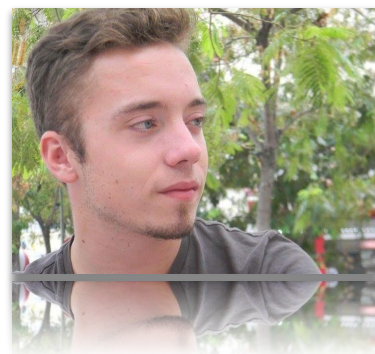
Amis musiciennes, amis musiciens,

INTERMEZZO regroupe les communes, May-sur-Orne, Saint-André-sur-Orne et Saint-Martin-de-Fontenay, depuis de nombreuses années, une harmonie Intermezzo regroupée avec l'harmonie Lamido de Verson .

Celle-ci est composée de musiciens amateurs qui viennent de nos communes ou environnantes et qui ont plaisir à se retrouver pour pratiquer leur instrument et présenter au public des concerts ou participer aux événements communaux (commémorations, fêtes de pays).

Notre jeune chef d'orchestre, Alexandre Plékan, est au Conservatoire de Caen en cycle jazz, il étudie l'harmonisation, l'improvisation, la culture jazz. Professeur de trompette dans plusieurs écoles de musique, il intervient aussi en école primaire. Il est aussi chanteur du groupe caennais MomentuM qui reprend tout le répertoire de Matthieu Chedid.

Les répétitions se font le mardi soir à 20h00, alternativement à Saint-Martin-de-Fontenay dans les locaux de l'école de musique ou à Fontaine-Etoupfour dans les locaux de la salle culturelle.



Contacts :

St-André/Orne : Mr Géhan Daniel

tél: 02 31 79 53 56

email : danielgehan@orange.fr

May/Orne : Mr Godes Bruno

tél: 06 28 67 15 10

email : b.godes@wanadoo.fr

Chef d'harmonie : Plékan Alexandre

tél. : 07 69 71 31 81

email : alex.plekan@outlook.fr

USSA 14 Badminton



Bilan de la saison 2020-2021 :

Le club compte 63 licenciés, dont 31 jeunes, sur 9 créneaux d'entraînement au gymnase du Coisel.

Section jeunes et son école de « bad » :

L'USSA 14 badminton est une école de bad, labellisée 2 étoiles par la FFBad et qui propose 4 créneaux, dont 1 spécifiquement destiné aux 5-8 ans.

Adultes :

Des équipes adultes évoluent en championnat (interclub).

Notre tournoi *Badtwin Challenge* a dû à nouveau être annulé mais nous fêterons les 10 ans l'an prochain.

Contact :

Des vidéos hebdomadaires ont été réalisées par l'entraîneur pour garder la forme des jeunes, et envoyées par mail.

Tarif :

Pour la prochaine saison, nous avons décidé de faire un tarif préférentiel pour les joueurs qui se sont licenciés cette saison (soit pour les jeunes environ 46 €, pour les adultes environ 53 € et pour les minibad (enfant de moins de 9 ans) environ 24 €) ce qui représente la part reversée à la FFBad. Le club ne prendra donc pas de supplément pour son fonctionnement.

Calendrier :

Inscriptions pour la saison 2021-2022 sur les créneaux d'entraînement et lors du forum des associations en septembre :



Tous renseignements et dossiers d'inscription :

<http://ussa14-badminton.sportsregions.fr/>

ussa14bad@gmail.com

ou Séverine Meuriot (présidente) : 06 84 73 34 57

Vous pouvez également suivre le club

(notamment résultats des tournois) :

<https://www.facebook.com/ussa14badminton/>

USSA 14 Judo



Une drôle de saison...

Après une rentrée en demi-teinte côté inscription, les nouvelles restrictions (couvre-feu, fermeture des ERP, confinement etc...) sont venues stopper net nos jeunes (et moins jeunes) judokas et judokates dans leur lancée.

Pas de cours en présentiel certes, mais Isabelle a proposé, chaque semaine, en début d'année 2021, des vidéos de techniques à réaliser seul et sans matériel particulier pour les jeunes et des séances de taïso et de cardio training pour les ados et adultes.

Avec le retour des beaux jours et l'autorisation de pratiquer en extérieur (sans contact bien évidemment), l'USSA 14 JUDO a pu proposer une reprise partielle des cours sur la journée du samedi.

Aucune catégorie d'âge n'a été oubliée pour cette reprise et même si la météo nous joue parfois de vilains tours, nous sommes contents de nous retrouver et espérons pouvoir réintégrer le dojo très prochainement afin de pratiquer «correctement» nos différentes disciplines.

Il nous a fallu innover, réinventer les séances car faire du judo sans contact, ça semble un peu compliqué !

Jeux, parcours, renforcement musculaire, tendo kureshu... dans la joie et la bonne humeur (et parfois la douleur) sont venus agrémenter les cours.



Coté résultats :

Pas de compétitions... donc pas de résultats !

Mais une chose est sûre, c'est que nos licenciés sont bien décidés à remonter sur les tatamis pour s'entraîner et tenter de s'imposer la saison prochaine sur les différents tournois.

A vos agendas :

Habituellement, l'USSA 14 JUDO organise plusieurs manifestations au cours de la saison afin de récolter des fonds nécessaires à la gestion du club. Malheureusement, cette saison, avec le retour du confinement et des restrictions liées à la situation sanitaire toutes nos manifestations ont été annulées ou presque... La tombola de Noël, seule manifestation de la saison, a rencontré un franc succès. Nous tenions à remercier tous nos partenaires et donateurs ainsi que tous les participants.

Si les conditions sanitaires le permettent, notre **Assemblée Générale se déroulera le dimanche 13 juin 2021**.

Nous serons, comme chaque année, présents au Forum des associations le samedi 4 septembre 2021 pour vous accueillir, vous informer et procéder aux inscriptions pour la saison 2021-2022.

Infos/renseignements/actualités :

Présidente : Anne-Laure ALLANET

tel : 06 10 12 98 99

president.ussa14judo@ussa14judo@gmail.com

Professeure : Isabelle FERÉY

tel : 07 66 17 35 97 - mail : isajudo@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/ussa14jit>

L'ensemble du Bureau se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances d'été.

En attendant de vous revoir sur les tatamis, sportez vous bien.

Anne-laure ALLANET,
Présidente de l'USSA 14 JUDO

USSA Tennis

Compte tenu des restrictions sanitaires, USSA Tennis a proposé des activités adaptées.



De la cour de l'école au court de tennis

Grâce à l'aide financière de la Fédération Française de tennis, de la Ligue de Normandie et du Comité du Calvados, que nous remercions, nous avons offert à l'école de Saint-Martin-de-Fontenay les équipements nécessaires à la pratique du tennis dans une cour d'école. Notre enseignante, Elise Langlois, diplômée d'état a dispensé 18 heures auprès d'une soixantaine d'enfants en maternelle. Le déploiement de cette opération dans les écoles volontaires permet la création de passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif, l'école et les clubs de la Fédération Française de Tennis.

Nous remercions également Mme Blais Aurore, professeur des écoles, particulièrement moteur dans ce projet, ainsi que ses collègues.

Si les écoles de Saint-André-sur-Orne et May-sur-Orne le souhaitent, nous pourrions également leur proposer de bénéficier de cette action.



Approche tennis mental

Le tennis est un sport qui comporte quatre grandes caractéristiques : la technique, le physique, la tactique et le mental. Notre enseignant, Léo Gendron, formé à l'approche mentale, a échangé par visio avec les joueurs notamment sur la gestion du stress. Puis, place au terrain en extérieur où ils ont eu l'opportunité de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances.

Remboursement adhérents suite à la COVID 19

Les adhérents ont été intégralement remboursés des cours de tennis non dispensés durant la saison sportive 2020-2021.

Saison sportive 2021-2022 : le club s'engage à rembourser les adhérents pour les cours non dispensés en cas de nouvelle fermeture administrative du gymnase liée à la COVID19.

Fitennis

Chaque samedi matin, nous avons continué à proposer **gratuitement** aux adhérents des cours de Fitennis animés en visioconférence par Elise enseignante USSA tennis. En famille, en couple, dans son salon ou dehors pour les plus courageux afin de se maintenir en forme jusqu'à la reprise normale des activités.



Vous pouvez suivre le club sur :

<https://ussatennis.wixsite.com/ussatennis>

pour tous renseignements :

Courriel : ussatennis14320@gmail.com

Tél : 06 79 98 12 51

Formalités administratives & Contacts

Document	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir et conditions	Coût
Carte d'identité Valable 10 ans Possibilité de remplir le cerfa sur service public	Dans les mairies recevant les demandes de passeport (voir ci-après).	- 2 photos aux normes (format 35x45mm). - 1 justificatif de domicile récent au nom du demandeur. - Copie intégrale acte de naissance pour une première demande ou perte/vol, sinon ancienne carte d'identité ou passeport. - Justificatif de nationalité française pour toute personne étrangère. - Pour les mineurs, présence du mineur et d'un des parents obligatoire. Si parents divorcés, copie du jugement désignant l'autorité parentale. - Timbre fiscal 25€ en cas de perte ou vol - déclaration de perte ou vol.	Gratuit
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	A la mairie des communes ci-contre. Sur rendez vous pour Caen, Iles et Verson.	Aunay-sur-Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-sur-Noireau, Dives-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Évrecy, Falaise, Hérouville, Iles, Lisieux, Livarot, Mézidon, Ouistreham, Pont-L'Evêque, Thury-Harcourt, Tilly-sur-Seulles, Trévières, Trouville	Adulte 89€ -14 ans 20€ 15-18 ans 45€
Duplicata livret de famille	Mairie du mariage	Imprimé à compléter en mairie	Gratuit
PACS	A la mairie	- la convention de Pacs - la déclaration conjointe d'un Pacs, les attestations de non parenté, de non alliance et de résidence commune - une copie intégrale de l'acte de naissance - une pièce d'identité valide Les deux partenaires doivent se présenter en mairie	Gratuit
Inscription liste électorale	Mairie du domicile ou sur service-public.fr	Carte d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Vote par procuration	site internet : www.maprocuration.gouv.fr	Référence du dossier de la procuration et pièce d'identité à la gendarmerie ou au commissariat de police.	Gratuit
Journée défense et citoyenneté	Recensement en mairie du domicile ou sur service-public.fr	Carte d'identité ou livret de famille	Gratuit
Extrait de naissance	Mairie lieu de naissance ou sur service-public.fr	Nom, prénom, date de naissance + nom des parents - pièce d'identité	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie lieu du mariage ou sur service-public.fr	Nom, prénom, date du mariage - pièce d'identité	Gratuit
Extrait de décès	Mairie lieu du décès ou sur service-public.fr	Nom, prénom, date du décès	Gratuit
Certificat de nationalité	Tribunal judiciaire de l'arrondissement	- Pièce prouvant la nationalité française - Livret de famille	Gratuit
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex ou sur service-public.fr	Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille	Gratuit

Numéros d'urgence



Protéger et soigner

Enfance maltraitée	119
Violences faites aux femmes	39 19
Sida info service	0 800 840 800
Centre anti poison Rouen	02 41 48 21 21
CHU	02 31 06 31 06
SOS Médecins	36 24
Assistante sociale	02 31 23 11 95
Médecins Saint-Martin	02 31 79 81 35
Infirmières Saint-Martin	02 31 79 77 20
Pharmacie Saint-Martin	02 31 79 83 67

Commune de Saint-André-sur-Orne

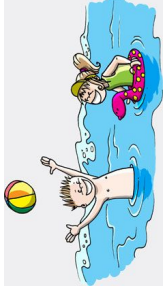
Mairie	02 31 79 81 27
Lundi 9h à 12h Mardi 9h à 12h Mercredi 15h à 19h Vendredi 14h à 18h	
CCAS	sur rendez-vous en mairie
Syndicats	Maternelle 02 31 79 56 16 SIVU du Coisel 02 31 85 67 30
Bibliothèque	02 31 79 46 01
Ecole René Goscinny	02 31 79 86 89
Ecole Jacques Prévert	02 31 79 86 03

Autres numéros utiles

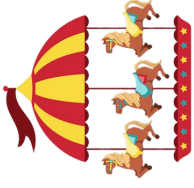
Cellule emploi	02 31 39 28 88
Pôle emploi Beaulieu	09 72 72 39 49
La Poste	36 31
Point Info 14 (May)	02 31 80 31 15
Déchets ménagers	02 31 304 304
Assainissement et eau	02 14 37 40 09
ENEDIS	09 72 67 50 14
GDF Dépannage	0 800 47 33 33
Trésorerie municipale Caen	02 31 30 42 51
Gendarmerie Bretteville/Laize	02 31 15 07 00



Si tout le monde le fait,
alors on pourra refaire ça ...



Agenda 2021



JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	J	D	M	1	V	1	L	1	L	1	M
2	V	L	J	2	S	2	S	2	M	2	J
3	S	M	V	3	D	3	D	3	M	3	V
4	D	M	S	4	L	4	L	4	J	4	S
5	L	J	D	5	M	5	M	5	V	5	D
6	M	V	L	6	M	6	M	6	S	6	L
7	M	S	M	7	J	7	J	7	D	7	M
8	J	D	M	8	V	8	V	8	L	8	M
9	V	L	J	9	S	9	S	9	M	9	J
10	S	M	V	10	D	10	D	10	M	10	V
11	D	M	S	11	L	11	L	11	J	11	S
12	L	J	D	12	M	12	M	12	V	12	D
13	M	V	L	13	M	13	M	13	S	13	L
14	M	S	M	14	J	14	J	14	D	14	M
15	J	D	M	15	V	15	V	15	L	15	M
16	V	L	J	16	S	16	S	16	M	16	J
17	S	M	V	17	D	17	D	17	M	17	V
18	D	M	S	18	L	18	L	18	J	18	S
19	L	J	D	19	M	19	M	19	V	19	D
20	M	V	L	20	M	20	M	20	S	20	L
21	M	S	M	21	J	21	J	21	D	21	M
22	J	D	M	22	V	22	V	22	L	22	M
23	V	L	J	23	S	23	S	23	M	23	J
24	S	M	V	24	D	24	D	24	M	24	V
25	D	M	S	25	L	25	L	25	J	25	S
26	L	J	D	26	M	26	M	26	V	26	D
27	M	V	L	27	M	27	M	27	S	27	L
28	M	S	M	28	J	28	J	28	D	28	M
29	J	D	M	29	V	29	V	29	L	29	M
30	V	L	J	30	S	30	S	30	M	30	J
31	S	M	V	31	D	31	D	31	M	31	V

Collecte déchets:

Ordures ménagères
Recyclables

Déchets verts
Encombrants

Vacances scolaires